



Strasbourg, 7 novembre 2025

T-PVS/Report(2025)17

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE
SAUVAGE ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent

45e réunion
Strasbourg, 8-12 décembre 2025

**Réunion du groupe d'experts
sur les grands carnivores**

9h30-12h30, 30 septembre 2025, en ligne

- Rapport de la réunion -

Document préparé par le Secrétariat

Le Comité permanent est invité à :

- prendre note du rapport de la réunion du Groupe d'experts sur les grands carnivores, qui s'est tenue le 30 septembre 2025 ;
- prendre note du document présentant les meilleures pratiques en matière de gestion des grands carnivores en Europe ;
- prendre note du projet de mandat du Groupe d'experts, y compris le champ d'application de ses interventions éventuelles, les propositions concernant ses travaux futurs, notamment les recommandations relatives à la gestion et à la conservation des grands carnivores, l'élaboration de nouvelles recommandations et le suivi de l'état des populations de loups.

1. Ouverture de la réunion et allocution de bienvenue du Secrétariat de la Convention de Berne

La Secrétaire de la Convention de Berne, Mme Grazia Alessandra Siino, a ouvert la deuxième réunion du Groupe d'experts sur les grands carnivores et souhaité la bienvenue aux participants. Elle a souligné l'importance des discussions sur le projet révisé de mandat et de résultats attendus, soulignant leur rôle dans la clarification du mandat du groupe et l'amélioration de son efficacité. Elle a rappelé que ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un effort plus large visant à aligner les activités de la Convention sur [la stratégie du Conseil de l'Europe en matière d'environnement](#), et a encouragé les participants à se concentrer à la fois sur les nouvelles orientations et sur l'évaluation des pratiques existantes.

Le président, M. Luigi Boitani, a remercié le Secrétariat pour l'organisation de cette réunion et la secrétaire de la Convention de Berne pour son discours d'introduction. Il a ensuite donné la parole aux participants pour un tour de table introductif (voir annexe II).

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans modification (voir annexe I).

3. Mandat provisoire révisé du groupe

Le président a ouvert la discussion sur le mandat provisoire révisé (voir annexe III), invitant les participants à formuler des commentaires et des suggestions, et a souligné son importance pour définir les travaux futurs du Groupe.

Les participants ont largement soutenu le projet, soulignant son ambition et sa clarté améliorée, tout en soulevant des questions concernant la composition, la gouvernance et le processus décisionnel du Groupe, ainsi que le processus d'approbation par le Comité permanent et la faisabilité de certains résultats attendus. En particulier, l'enquête sur les implications du déclassement du loup et le document fournissant des exemples de celles-ci pourraient ne pas être prêts avant la fin de l'année, seule une proposition concernant la portée et l'orientation de l'enquête pourrait être présentée à temps pour être examinée par le Comité permanent.

Le Secrétariat a précisé que le mandat établit un cadre général, les résultats spécifiques devant être proposés par le Groupe et approuvés par le Comité permanent, et a expliqué que les membres sont nommés par les Parties contractantes, tandis que les représentants des observateurs peuvent suivre les réunions du Groupe d'experts. Le Groupe n'aura pas de pouvoir décisionnel, hormis l'élection de son président.

Le président a pris note de l'accord général sur le projet et a confirmé que les commentaires et préoccupations soulevés seraient inclus dans le mandat révisé en conséquence et transmis au Comité permanent.

4. Examen des recommandations existantes du Comité permanent

Le président a rappelé que l'une des principales activités du groupe dans le passé avait été la rédaction de recommandations destinées à être adoptées par le Comité permanent, et a présenté l'examen des

recommandations existantes relatives aux grands carnivores. Il a invité les participants à discuter de la pertinence actuelle des recommandations passées, des révisions ou mises à jour possibles, et de la nécessité éventuelle d'en formuler de nouvelles.

Les participants ont salué cette initiative et ont convenu que plusieurs recommandations étaient obsolètes ou trop générales, suggérant une approche plus ciblée avec des délais plus clairs et des examens périodiques. Il a été proposé de classer les recommandations par ordre de priorité en fonction de leur pertinence, de leur urgence et de leur impact potentiel, et de répartir le travail entre les membres en fonction de leur expertise. Certains participants se sont déclarés favorables à un classement collectif des recommandations, éventuellement à l'aide d'un outil en ligne, tout en soulignant la nécessité de distinguer les recommandations paneuropéennes des recommandations nationales.

Le Secrétariat a précisé que les recommandations liées à des dossiers spécifiques nécessitaient un traitement différent de celles de nature générale et a rappelé au Groupe les ressources limitées dont il disposait. Il restait à confirmer si la modification ou le remplacement des recommandations existantes, qui doivent être mises à jour, constituait la meilleure façon de procéder.

Les participants ont identifié plusieurs recommandations comme prioritaires pour un examen plus approfondi, notamment :

- [La recommandation n° 115 \(2005\)](#) du Comité permanent, adoptée le 1er décembre 2005, sur la conservation et la gestion des populations transfrontalières de grands carnivores
- [Recommandation n° 137 \(2008\)](#) du Comité permanent, adoptée le 27 novembre 2008, relative à la gestion des populations de grands carnivores au niveau des populations
- [Recommandation n° 148 \(2010\)](#) du Comité permanent, adoptée le 9 décembre 2010, relative à la conservation des grands carnivores dans le Caucase
- [Recommandation n° 163 \(2012\)](#) de la Commission permanente, adoptée le 30 novembre 2012, relative à la gestion des populations en expansion de grands carnivores en Europe
- [Recommandation n° 173 \(2014\)](#) de la Commission permanente, adoptée le 5 décembre 2014, relative à l'hybridation entre les loups gris sauvages (*Canis lupus*) et les chiens domestiques (*Canis lupus familiaris*)
- [Recommandation n° 198 \(2018\)](#) du Comité permanent, adoptée le 30 novembre 2018, relative à l'utilisation de l'alimentation artificielle comme outil de gestion des populations de grands carnivores et de leurs proies, avec un accent particulier sur l'ours brun

Ils ont convenu de se concentrer sur celles qui présentent la plus grande pertinence et le plus grand impact pratique.

5. Proposition au Comité permanent concernant les recommandations relatives aux grands carnivores – prochaines étapes

Le président a conclu que le groupe poursuivrait ses travaux, affinerait les priorités et les approches en vue d'une révision ou d'un remplacement, et ferait rapport au Comité permanent.

6. Examen d'autres thèmes proposés lors de la réunion

Le groupe d'experts a examiné la liste des livrables à présenter lors de la réunion du Comité permanent en décembre 2025 et a proposé plusieurs ajustements. Il a été noté que le livrable 2, relatif à la collecte

d'informations sur les implications du déclassement du loup, serait difficile à finaliser dans les délais impartis. Les rapports actualisés sur l'état de conservation ne seront disponibles que plus tard dans l'année et les États membres ont jusqu'en 2027 pour transposer la récente modification de la directive « Habitats ». En outre, un format d'enquête pourrait ne pas permettre de prendre pleinement en compte toutes les considérations.

Compte tenu du caractère politiquement sensible de la question et de la disponibilité limitée des informations nationales, les participants ont jugé approprié de mener l'enquête en 2026. Seuls l'objet et la portée de l'enquête seraient présentés à titre préliminaire lors de la réunion du Comité permanent en décembre 2025. Les parties pourraient être invitées à partager des exemples des changements intervenus au niveau national lors des prochaines réunions du Comité.

Les participants ont également discuté de la nécessité de renforcer le suivi systématique du statut de protection/de la population du loup et des dérogations, en notant les lacunes existantes en matière de rapports et de suivi. Le Secrétariat a rappelé la recommandation du Bureau d'informer le Comité permanent de ces travaux, et le groupe a convenu de l'importance de maintenir une approche équilibrée et réaliste.

En outre, une version révisée du document d'orientation intitulé « *Meilleures pratiques pour la gestion des grands carnivores en Europe* » a été brièvement présentée par John Linnell. Le document a été apprécié, mais en raison du peu de temps dont disposaient les participants pour examiner la version révisée, il a été convenu que toute observation supplémentaire pourrait être communiquée aux auteurs/au Secrétariat. La seule préoccupation soulevée lors de la réunion concernait les références à l'abattage sélectif d'espèces strictement protégées sur le territoire de la plupart des Parties, qui pourraient être traitées en modifiant le titre.

7. Prochaines étapes

Le président a informé les participants des prochaines étapes, notamment la présentation du mandat révisé et des *meilleures pratiques pour la gestion des grands carnivores en Europe* au Comité permanent lors de sa réunion annuelle en décembre 2025.

8. Questions diverses

Aucune autre question n'a été soulevée.

9. Conclusions et clôture de la réunion

Le Secrétariat et le Président ont remercié les membres du Groupe d'experts pour cette réunion fructueuse et ont exprimé leur impatience à l'idée de la prochaine réunion du Groupe. La réunion a été déclarée close.

Annexe I – Ordre du jour

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
1. Ouverture de la réunion et allocution de bienvenue du Secrétariat de la Convention de Berne	<i>T-PVS(2025)11 – rapport du Groupe d'experts sur les grands carnivores, 10-11 juin 2025</i>
2. Adoption de l'ordre du jour	<i>T-PVS/Agenda(2025)24</i>
3. Mandat provisoire révisé du Groupe	<i>T-PVS/Inf(2025)37 Mandat du Groupe d'experts</i>
4. Examen des recommandations existantes du Comité permanent concernant les grands carnivores – prochaines étapes	<i>T-PVS/Inf(2025)20 rev – Aperçu des recommandations du Comité directeur de la Convention de Berne concernant les grands carnivores – révisé</i>
5. Proposition au Comité permanent concernant les tâches du Groupe d'experts relatives au suivi de l'état des populations de loups à la suite du déclassement de l'espèce	<i>T-PVS/Inf(2025)37 – Mandat du Groupe d'experts – proposition</i>
6. Examen d'autres thèmes proposés lors de la réunion	<i>Meilleures pratiques pour la gestion des populations protégées et strictement protégées de grands carnivores en Europe : accent particulier sur l'ours brun et le loup gris - révisé</i>
7. Prochaines étapes	
8. Questions diverses	
9. Conclusions et clôture de la réunion	

Annexe II – Liste des participants

Représentants nationaux :

Partie contractante	Participants
Belgique	<p>Mme Vinciane SCHOCKERT (Représentante nationale) Experte en mammifères, Service public de Wallonie (Département des études de l'environnement naturel et agricole)</p>
Tchéquie	<p>Mme Dagmar MIRZOEV (Représentante nationale) Ministère de l'environnement</p> <p>Mme Lucie BARANKOVA Ministère de l'environnement</p>
Estonie	<p>M. Peep MÄNNIL (Représentant national) Agence estonienne pour l'environnement</p>
Commission européenne	<p>Mme Telma BRANCO-WUNSCH (Représentante) Chargée de mission DG Environnement – Unité « Conservation de la nature »</p> <p>Mme Kim DE RIJCK DG Environnement – Biodiversité</p>
France	<p>M. David MENEGHEL (Représentant national) Chargé de mission loup lynx vautour Ministère Écologie Énergie Territoires</p>
Hongrie	<p>M. Gábor Tamás MAGYAR (Représentant national) Chef de département, ministère de l'Agriculture</p>
Italie	<p>M. Luigi BOITANI (Représentant national) Université de Rome Sapienza Initiative pour les grands carnivores en Europe de l'UICN/SSC</p>
Serbie	<p>M. Radislav MOMIROV (Représentant national) Ministère de la protection de l'environnement</p>
Slovaquie	<p>Mme Jana DURKOSOVA (Représentante nationale) Direction de la protection de la nature et des paysages Département de la protection de la nature et de l'administration publique chargée de la protection de la nature et des paysages</p>
Turquie	<p>M. Burak TATAR (Représentant national) République de Turquie Direction générale de la conservation de la nature et des parcs nationaux</p>

Autres experts :

Organisation	Participants
DBBW - the Federal Documentation and Consultation Centre on Wolves	Mme Ilka REINHARDT Experte indépendante
Plateforme LC Dinaric-Balkan-Pindos (Secrétariat)	Mme Andrea SOLIĆ Experte indépendante
Eurogroup for Animals	Mme Eva IZQUIERDO GUTIERREZ Chargée de programme
Fondation EuroNatur - Allemagne	Mme Mareike BRIX Experte indépendante Responsable du programme « Grands carnivores »
FACE	M. Guillaume AGEDE Expert indépendant Conseiller politique pour les grands carnivores
Faculté de médecine vétérinaire de Zagreb	M. Đjuro HUBER Expert indépendant Professeur émérite
Les Amis de la Terre, République tchèque	M. Miroslav KUTAL Expert indépendant Les Amis de la Terre, République tchèque
Fundación Oso Pardo	M. Juan Carlos BLANCO (excusé) Expert indépendant
IENE - Infrastructure & Ecology Network Europe, Belgique	M. Radu MOT (excusé) Expert indépendant
Commission de survie des espèces de l'UICN	Mme Aleksandra MAJIC SKRBINSEK (excusée) Experte indépendante Chercheuse et chef de projet
KORA – Écologie des carnivores et gestion de la faune sauvage	Mme Manuela von ARX Chef de projet/Directrice générale adjointe Fondation KORA
LCIE CG - Institut norvégien de recherche sur la nature	M. John LINNELL Expert indépendant
Luchs Initiative / Landesnaturschutz VerbandSchiltewolf	Mme Verena SCHILTENWOLF Experte indépendante

Université Mendel de Brno, Département d'écologie forestière	M. Martin DULA Expert indépendant
NABU Independent ÖFGN e.V. Allemagne	M. Mathias HERRMANN Expert indépendant
NOAH, Norvège	Mme Katrin VELS Conseillère juridique
PPNEA, Albanie	M. Aleksandër TRAJÇE Expert indépendant
Université suédoise des sciences agricoles	M. Guillaume CHAPRON Expert indépendant
Programme des Nations unies pour l'environnement	Mme Iskra STOJANOVA Coordinatrice des projets pour les Balkans occidentaux
WWF Bulgarie et Balkani Wildlife Society	M. Aleksandar DUTSOV Expert indépendant Parc national des Balkans centraux

Secrétariat du Conseil de l'Europe :

Nom	Fonction
Mme Grazia Alessandra SIINO	Secrétaire Convention de Berne
Mme Marta MEĐLIŃSKA	Responsable de programme Convention de Berne
Mme Lilas HEULLANT	Assistante administrative Convention de Berne

Annexe III – Mandat provisoire révisé du Groupe d'experts sur les grands carnivores¹

Strasbourg, 15 octobre 2025

T-PVS/Inf(2025)37f

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE ET DU MILIEU NATUREL
DE L'EUROPE

Comité permanent

45^{ième} réunion

Strasbourg, 8 - 12 décembre 2025

Projet de Mandat du Groupe D'experts sur les Grands Carnivores – Révisé

Document préparé par le Secrétariat

¹ Tel que révisé lors de la réunion en ligne du Groupe le 30 septembre 2025.

Mandat du Groupe

1. examiner l'état de conservation et les défis liés aux grands carnivores sur le territoire des Parties contractantes et des Etats observateurs à la Convention ;
2. conseiller sur les mesures de conservation appropriées visant à maintenir et/ou à rétablir les populations de grands carnivores au niveau prescrit à l'Article 2 de la Convention et conformément aux exigences spécifiques de son chapitre III ;
3. proposer des moyens et des méthodes pour gérer ou atténuer les conflits économiques et sociaux liés aux grands carnivores afin de promouvoir la coexistence entre les grands carnivores et les humains ;
4. faciliter le dialogue transfrontalier et intersectoriel ainsi que les échanges entre pairs entre les décideurs, les universitaires, la société civile et les autres parties prenantes concernant les grands carnivores, les connaissances à leur sujet, etc ;
5. identifier et adresser les lacunes potentielles en matière de conservation des grands carnivores dans le champ d'application géographique de la Convention de Berne ;
6. proposer au Comité permanent des projets de recommandations et d'autres instruments pertinents dans le domaine de la conservation des grands carnivores ;
7. promouvoir la sensibilisation du public, son engagement et son accès à l'information sur les grands carnivores et leur conservation ;
8. assister le Comité permanent pour toute question relative aux grands carnivores, y compris toute modification du statut de protection des espèces de grands carnivores, et formuler toute proposition scientifique relative à la conservation des grands carnivores.

Dans ce cadre, le Comité permanent de la Convention de Berne et son Bureau peuvent confier des tâches spécifiques au Groupe, dont les résultats visent à soutenir le respect de la Convention de Berne.

Principaux livrables

Sur la base des propositions formulées par le Groupe en juin 2025 et discutées plus en détail le 30 septembre, ainsi que des commentaires du Bureau en septembre 2025, le projet de plan de travail du groupe d'experts sur les grands carnivores doit être soumis à l'examen du Comité permanent en décembre 2025. Afin de faire avancer en temps utile la mise en œuvre des tâches demandées par le Comité permanent en 2024, certains des travaux prévus ci-dessous ont été réalisés en 2025.

#	Livrable ¹	Calendrier
1	Un outil d'orientation sur la gestion des populations protégées et strictement protégées de grands carnivores en Europe	Décembre 2025
2	Portée propose d'une enquête visant à surveiller la situation du loup après son déclassement	Décembre 2025
3	Enquête à adresser aux Parties à la Convention de Berne concernant les changements législatifs ou administratifs résultant du déclassement du loup.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'enquête propose aux Parties 	Janvier – Février 2026
	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'enquête, collecte des résultats 	Mars - Avril 2026
	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de l'enquête, complétée par une analyse documentaire et commentée par le Groupe d'experts et le Bureau 	Mai - Septembre 2026
4	Rédaction d'une recommandation/d'un outil d'orientation sur la gestion des individus audacieux	D'ici novembre 2026
5	Mise à jour de certaines recommandations concernant les grands carnivores	D'ici novembre 2027
6	Rédaction d'une nouvelle recommandation/d'un nouvel outil d'orientation sur d'autres thèmes jugés prioritaires par le Groupe et le Comité permanent	D'ici novembre 2027

¹*Certaines ou toutes les actions susmentionnées pourraient être menées en collaboration avec le LCIE : une proposition d'ensemble d'activités conjointes pourrait être soumises dans le cadre d'un mandat clair du Bureau/Comité permanent.*

Le rôle du Groupe consiste également à porter à l'attention du Comité permanent les questions liées à la conservation et à la gestion des grands carnivores, selon ce qu'il juge nécessaire.

Composition :

Le Groupe réunira des experts désignés par les Parties à la Convention et les observateurs du Comité permanent pour leur expertise en matière de conservation et de gestion des grands carnivores.

Représentants des Parties

Les Parties à la Convention peuvent désigner un représentant possédant l'expertise requise en matière de grands carnivores.

Le Conseil de l'Europe prendra en charge les frais de voyage et de séjour d'un représentant des Parties dont les frais de participation peuvent être couverts, comme défini dans le plan de travail annuel.

Observateurs

Les observateurs du Comité permanent de la Convention de Berne peuvent envoyer des représentants possédant une expertise pertinente en matière de grands carnivores, sans prise en charge des frais, sauf indication contraire expresse.

Président

Le Groupe élit son président parmi les représentants des Parties, par consensus. Le président peut représenter le Groupe devant le Comité permanent ou à toute autre occasion pertinente.

Durée du mandat

Le Groupe se voit confier un mandat avec des livrables spécifiques pour une durée de 3 ans, renouvelable par le Comité permanent en fonction des besoins.

Méthodes de travail

Le groupe de réunira une fois par an, de manière interchangeable, en présentiel, en mode hybride ou en ligne.

Les sous-groupes thématiques peuvent avancer leurs travaux de manière indépendante, en informant le Secrétariat si nécessaire.

Le groupe peut décider d'inviter à ses réunions des experts possédant les compétences requises pour l'aider à faire avancer ses travaux.

Le Règlement intérieur, harmonisé dans la mesure du possible pour tous les groupes d'experts, régira les autres aspects du fonctionnement du Groupe.